



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Santé des Premières Nations

Historique

L'Assemblée des Premières Nations (APN) continue de demander un changement transformateur qui passe par un financement durable et adéquat, un renforcement des capacités et l'amélioration des relations afin de soutenir les services et programmes de santé dirigés par les Premières Nations. Cette approche repose sur la reconnaissance des droits à la santé inhérents et issus des traités des Premières Nations. Les résolutions de l'APN adoptées par les Premières Nations-en-Assemblée confèrent des mandats au Secteur de la santé. Le Comité des Chefs sur la santé (CCS), le Réseau des techniciens de la santé des Premières Nations, les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) fournissent au Secteur de la santé de l'APN des orientations supplémentaires relatives à ce travail essentiel.

La santé et le mieux-être des Premières Nations continuent d'être ébranlés par la négligence des déterminants sociaux de la santé, notamment la pauvreté, le surpeuplement des logements et une approche fragmentaire des services et programmes de santé. Dans les dialogues nationaux et régionaux, les Premières Nations ont indiqué que les véritables systèmes de santé et de mieux-être sont fondés sur les forces, ancrés dans les cultures et guidés par les Premières Nations et qu'ils incluent les droits à la santé issus des traités en tant que fondements pour atteindre la résilience et la croissance.

Récentes activités de plaidoyer de l'APN

La proposition de législation en matière de santé autochtone fondée sur les distinctions constitue un dossier important pour l'APN. La résolution 16/2023, *Loi sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions*, confère à l'APN le mandat de continuer de travailler avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une législation en matière de santé, à condition que celle-ci soit conforme à la DNUDPA et aux principes de la Commission royale sur les peuples autochtones, que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada fasse partie du processus législatif (étant donné la nécessité de reconnaître les droits à la santé issus des traités) et que le travail soit dirigé par un nouveau groupe de dirigeants, composé principalement de membres du CCS. L'APN continue de fournir des analyses et des comptes rendus aux Premières Nations pour les tenir informées du processus, et de tenir des réunions avec des représentants du gouvernement fédéral pour orienter le travail fédéral dans ce dossier. L'APN continue aussi d'écouter les préoccupations de toutes les régions concernant le processus de la législation en matière de santé. Les préoccupations les plus fréquemment entendues sont : le court délai d'élaboration, le manque de fonds pour la mobilisation régionale, le manque de reconnaissance des droits à la santé issus des traités et le manque de clarté concernant les domaines de la législation.

La résolution 10/2018 de l'APN, *Des ressources pour une mobilisation sur une loi distincte des Premières Nations sur l'accessibilité*, demande à l'APN de travailler avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) à l'obtention de ressources pour élaborer une loi sur l'accessibilité distincte des Premières Nations, résultant de l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur l'accessibilité en 2019*. L'APN a présenté son rapport final, intitulé



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Faire progresser l'accessibilité parmi les Premières Nations dans les réserves, à EDSC le 20 octobre 2023, qui préconise un financement continu de la part du ministère pour permettre aux Premières Nations et aux régions de devenir accessibles. L'APN continue de mener des sondages destinés à évaluer l'accessibilité et le handicap au sein des Premières Nations, dans le but d'établir les éléments d'un cadre distinct sur l'accessibilité pour les Premières Nations ainsi que contribuer au Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap du Canada et à la Stratégie nationale sur l'autisme.

Les clients, les dirigeants et les fournisseurs de services des Premières Nations continuent de connaître des difficultés avec le Programme des services de santé non assurés (SSNA), tel que l'ont indiqué les navigateurs des SSNA (représentant toutes les régions) et le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord dans son *Rapport 6 : Vers l'amélioration de la santé des Autochtones au Canada: administration et accessibilité des peuples autochtones au Programme des services de santé non assurés (2022)*. La résolution 61/2022, *Réforme des politiques des services de santé non assurés en matière de déplacement*, enjoint à l'APN de poursuivre l'examen conjoint des SSNA et de faire participer les communautés de Premières Nations des régions isolées, nordiques et éloignées afin de permettre une meilleure compréhension des obstacles à l'équité en santé. L'APN continuera de travailler avec les Premières Nations et de défendre leurs intérêts afin de relever les défis relatifs au programme des SSNA par l'intermédiaire de groupes de défense d'intérêts, tels que les navigateurs des SSNA, le Comité directeur de l'examen conjoint SSNA-APN et d'autres partenariats ayant des priorités communes en matière de santé.

Les autres domaines de plaidoyer importants sont, entre autres, le mieux-être mental et la consommation de substances – en veillant à ce que les points de vue des Premières Nations soient centraux et que l'accent soit mis sur la guérison fondée sur les forces et axée sur la terre –, l'élimination de la tuberculose, le racisme anti-autochtone dans le système de soins de santé, le rétablissement après la COVID-19, les services de santé numériques, la souveraineté des données et la prise en compte des déterminants sociaux de la santé.

Prochaines étapes

Au cours des prochains mois, l'APN donnera la priorité à plusieurs processus de mobilisation auprès des Premières Nations :

- Travailler avec les régions des Premières Nations et Services aux Autochtones Canada pour déterminer le processus de répartition du Fonds d'équité en santé autochtone (deux milliards de dollars sur dix ans);
- Formuler des recommandations stratégiques pour le gouvernement du Canada concernant un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus (en réformant le Programme d'aide à la vie autonome et le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits);
- Étudier et organiser l'avenir du Comité directeur de l'examen conjoint SSNA-APN en tenant compte des commentaires des représentants de la santé des Premières Nations;
- Recueillir les points de vue et les priorités des Premières Nations en matière d'accessibilité par l'intermédiaire du nouveau Centre d'excellence pour l'accessibilité des Premières Nations, ainsi que par des sondages;



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsurrendered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
**Assemblée extraordinaire
des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



- Rédaction conjointe d'une législation en matière de santé autochtone fondée sur les distinctions, en attendant d'éventuels nouveaux délais et des modifications du processus.

Dans le cadre du processus de proposition prébudgétaire, l'APN travaillera avec le Comité des Chefs sur la santé et d'autres représentants des Premières Nations pour demander la mention d'investissements importants dans la santé des Premières Nations dans le budget de 2024. Ce travail consistera notamment à épauler les dirigeants de l'APN en vue de réunions avec des représentants et des fonctionnaires fédéraux, notamment pour décrire les besoins de financement ciblés qui sont essentiels à l'amélioration des résultats en santé pour les Premières Nations.

Personne-ressource :

Andrew Bisson, directeur, Santé,

abisson@afn.ca